



REPUBLIQUE DU BENIN

=====

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

=====

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

=====

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

=====

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire

SPECIALITE : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

GRADE : Licence / BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

**EFFECTIFS PLETHORIQUES ET MISE EN ŒUVRE DE L'APC :
cas du CEG Les Cocotiers 1^{er} cycle**

Présenté par :

AWANOU Dossou S. Hyacinthe

Sous la direction de :

M. Hubert MIGNANWANDE

Maître-assistant des Universités

Année académique 2014-2015

Soutenu le 08 septembre 2015

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Dédicace.....	4
Remerciements.....	5
Sigles et acronymes	6
Résumé et Summary	7
Introduction.....	9
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	11
1.1. Cadre théorique.....	11
1.2. Cadre d'étude.....	18
1.3. Approche méthodologique.....	22
CHAPITRE2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, DISCUSSIONS, SOLUTIONS ET SUGGESTIONS.....	28
2.1. Présentation et analyse des résultats.....	28
2.2. Discussion.....	37
2.3. Solutions.....	40
2.4. Suggestions.....	42
Conclusion.....	46
Bibliographie.....	47
Webographie.....	48
Liste des figures et photos.....	49
Liste des tableaux.....	49

Annexe.....	50
Table des matières.....	55

DEDICACE

- ☞ A ma mère TCHAOU Brigitte
- ☞ A mon défunt père AWANOU Néré Achille

REMERCIEMENTS

Le présent travail de recherche a été réalisé grâce à l'apport d'un certain nombre de personnes à qui, il est important de témoigner une profonde reconnaissance. Ainsi nos remerciements vont particulièrement :

- à Monsieur Hubert MIGNANWANDE, Maître-assistant des Universités qui a accepté diriger ce mémoire en dépit de ses multiples occupations ;
- à nos chers membres du jury qui ont accepté sacrifier de leur temps pour examiner notre travail et le parfaire;
- à Monsieur SIDOL Nathanaël, qui nous accueillis et éduqué comme son propre fils durant tout notre temps passé auprès de lui ;
- Si « pour un enfant, il n'y a jamais deux mères », toi Tante tu m'as prouvé le contraire. Voici pour moi une occasion pour vous dire merci AOUANOU Gbèvidé Justine épouse SIDOL ;
- à Monsieur Fidèle SAGBO, inspecteur de l'enseignement secondaire pour ses conseils qui nous ont été précieux ;
- au Directeur et aux membres de l'administration de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo qui n'ont ménagé aucun effort pour nous assurer une formation de qualité en ces trois années ;
- aux membres de l'administration du CEG Les Cocotiers qui ont guidé nos pas au cours des stages de qualification et qui nous ont consacré du temps pendant la recherche ;
- à Monsieur DOSSA Germain notre encadreur pendant nos périodes de stage au CEG Les Cocotiers, pour sa contribution à notre ascension professionnelle et pour sa solidarité.
- à notre grand ami Monsieur BOMADIGBEHOU Simplicite, pour ses nombreux conseils et son soutien envers nous durant tout le temps passé ensemble ;
- notre chère amie ANAGO Akouavi Arlette, pour son aide et ces conseils envers nous ;
- à Madame Olive HOUNKPE et son époux Monsieur Emile AWANOU, pour les soutiens plus que fraternels dont ils ont fait montre à notre égard ;
- à mes frères et sœurs et parents de la famille AWANOU, SIDOL et TCHAOU pour leurs conseils, leurs soutiens de toute nature et pour avoir participé à notre évolution ;
- à tous nos amis bien aimés de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo.
- à Monsieur Mathieu TOUTOPA Chef de la Brigade territoriale de la Gendarmerie de BONOU et son épouse CHABI Delphine, pour leur courtoisie et leur grande solidarité.

SIGLES ET ACRONYMES

APC : Approche Par Compétences.

BAPES : Brevet d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire.

CAEB : Conseil des Activités Educatives au Bénin.

CAPES : Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire.

CEG : Collège d’Enseignement Général.

CONFEMEN : Conférence des Ministres de l’Education des pays ayant le Français en partage.

CP : Conseiller Pédagogique.

DES : Direction de l’Enseignement Secondaire.

ENS : Ecole Normale Supérieure.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la Science et la Culture.

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education.

MEPS : Ministère de l’Enseignement Primaire et Secondaire.

ONG : Organisation non gouvernementale.

TECDEV : Territoire, Environnement, Culture et Développement Durable.

RESUME

Le système éducatif béninois a adopté une succession d'approches d'études dont la dernière est celle de l'approche par les compétences. Les différentes conceptions scientifiques relatives à cette approche n'intègrent pas les pratiques de classe des professeurs. Nous assistons ainsi à une pseudo-approche par les compétences qui n'aide guère à améliorer ni la qualité de l'enseignement ni celle de l'apprentissage. En prenant en compte les contraintes telles que les effectifs pléthoriques, l'insuffisance de temps telles qu'évoquées par les professeurs, comment peut-on mettre en œuvre une approche par les compétences pour un enseignement efficace en vue d'un meilleur rendement scolaire en Histoire en Géographie ?

Pour ce faire, il a été mené une recherche documentaire qui a permis d'avoir de plus amples informations sur la question et de prendre connaissance des auteurs qui ont précédemment abordé ce sujet. Cette recherche documentaire a été complétée par celle de terrain faite à base des questionnaires, de l'observation directe et des entretiens avec les personnes ressources.

L'analyse des résultats de nos enquêtes et observations montrent qu'effectivement la majorité, soit 67% des enseignants éprouvent des difficultés à encadrer les apprenants et dans la mise en œuvre efficiente de l'APC ceci à cause des effectifs pléthoriques auxquels ils font face dans les classes de cours. En conséquence, ils négligent certaines étapes de la mise en œuvre de cette approche au cours de l'enseignement-apprentissage. Ce qui nous a amené à suggérer une démarche mettant l'enseignant dans l'imagerie mentale de la mise en œuvre efficiente de l'APC sans oublier de ressortir l'implication de l'élève dans le processus de son apprentissage efficace.

Mots clés : enseignement ; apprentissage ; effectif pléthorique.

ABSTRACT

The educational system adopted a succession of some educational approaches of which the last is the competency based approach. The diverse scientific conceptions related to this approach do not incorporate the teachers teaching practices. This way we attend a pseudo-approach by competencies that hardly help to improve neither the teaching quality nor the learning one. Taking into account the constraints such as the excessive quantity, lack of time

as evoked by teachers. How can adopt a competency based approach for an efficient teaching in sight of a better school return in history and geography ?

For the matter a scientific research has been done. Which helped to have more information about the issue end to know about it. This work has been achieved by the field work. Done from questionnaires, direct observation and conversations with resource people. The analysis our inquiries and observation. Results show that the majority, be 67% of teachers approve of the difficulties to train pupils and in the efficient implementation off the competency based approach, this because of the glutted number to which they are faced in the classes during the teaching and learning process. Accordingly, the neglect some of the stages of the implementation of this approach during the teaching / learning process.

This brought us to suggest an approach helping the teacher to be in the spirit of an efficient implementation of the competency based approach. Wrthout fogetting the pupils implications in his effective learning.

Key words : teaching, learning, excessive number.

INTRODUCTION

Face aux multiples défis de l'avenir, l'éducation apparaît comme un atout indispensable pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale. L'éducation est l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie. DELORS, et al., (1998).

Ainsi, « l'école est d'une façon générale ; l'établissement, où l'on donne un enseignement collectif général, technique, professionnel ; c'est un lieu d'éducation, de formation, un lieu où l'on façonne l'individu, dans un processus de préparation à la vie » NEKPO, (1999). Aussi est-elle devenue l'une des priorités des gouvernements. En témoignent les différents programmes que le Bénin a mis en œuvre depuis son accession à l'indépendance. On y distingue trois grands moments : 1960 à 1975, 1975 à 1990, et de 1990 à nos jours. La première période correspond à l'application d'un programme de type français avec son caractère sélectif (peu d'élèves, peu d'écoles). Ce système s'est révélé inefficace à l'avènement du régime marxiste-léniniste instauré en 1972. La deuxième période est appelée « l'Ecole Nouvelle » avec la mise en place d'un système démocratique et populaire. La dernière période a été suscitée lors de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990. La décision finale fut adoptée aux Etats Généraux de l'éducation d'octobre de la même année, encouragée par les recommandations issues de la Conférence de Jomtien (Thaïlande). On constate à cet effet, la création de plus en plus d'établissements scolaires aussi bien publics que privés à tous les niveaux : maternel, primaire, secondaire, et supérieur qui prolifèrent dans les villes comme Cotonou, Parakou, Porto-Novo, pour ne citer que celles-là.

Dans le souci de garantir un avenir radieux à leur progéniture les parents sollicitent de plus en plus les services de l'école. « La rapide augmentation des établissements scolaires est due à la croissance exponentielle du nombre d'enfants en âge d'aller à l'école ce qui justifie fort bien la montée vertigineuse des effectifs qui ne riment pas forcément avec les capacités d'accueil des établissements » DJAHOU, (2001). Ainsi, la pléthore d'apprenants dans les salles ne permet pas toujours d'appliquer l'approche par les compétences dans la mesure où tous ne parviennent pas à être encadrés selon cette approche. Il en résulte donc deux constats : l'effectif scolaire en hausse et la baisse de niveau des apprenants. Ce phénomène ayant pour principale raison la démographie galopante a fait l'objet de plusieurs travaux. Mais de façon

spécifique aucune étude n'a porté son objectif sur le cas du CEG Les Cocotiers le 1^{er} cycle. C'est ce qui motive l'intérêt du choix de notre thème : « Effectifs pléthoriques et mise en œuvre de l'APC : cas du CEG Les Cocotiers 1^{er} cycle ». Les conséquences de ce phénomène ont retenu notre attention en raison de son ampleur dans les établissements scolaires de nos villes mais celui du CEG « Les Cocotiers » le 1^{er} cycle à Porto-Novo en particulier.

Ce thème nous permet de ressortir les vrais problèmes de l'effectifs pléthoriques comme maux qui mine la mise en œuvre efficace de l'approche par les compétences de notre système éducatif.

La présente étude est subdivisée en deux grands chapitres. Le premier chapitre aborde le cadre théorique et l'approche méthodologique et le deuxième est consacré à la présentation des résultats d'enquête, leur analyse, bilan et les approches de solutions.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre comporte deux parties. La première traite du cadre théorique au sein duquel sont abordés la problématique, les hypothèses, les objectifs de ce travail, la revue de littérature et la clarification conceptuelle.

La deuxième partie traite de l'approche méthodologique qui regroupe la recherche documentaire et celle de terrain, les différents outils et techniques de collecte des données, le dépouillement et le traitement des données.

1.1. CADRE THEORIQUE

1.1.1. Problématique

L'explosion démographique et l'insuffisance des structures d'accueil constituent des casse-tête pour les gestionnaires des systèmes éducatifs africains. L'explosion des effectifs d'élèves accentue la crise de l'école. On note en effet, une insuffisance des infrastructures et capacités d'accueil des établissements qui n'augmentent pas proportionnellement à l'accroissement du nombre d'élèves. Cette situation poserait un problème particulier dans les écoles où l'on retrouve des salles surpeuplées de 70 élèves et plus. Elle se traduit notamment par la révision des méthodes, des techniques et des procédés pédagogiques d'enseignement.

Selon DELORS J. (1998), « les pays en développement tentent de répondre à la demande croissante de l'instruction scolaire. Mais la qualité de l'éducation dispensée n'est pas jugée prioritaire d'où des écoles surpeuplées ». La conséquence immédiate : « les établissements scolaires sont confrontés au problème des effectifs pléthoriques, parfois contre leur volonté, envers et contre toute norme pédagogique ».

Au Bénin, la question des effectifs pléthoriques porte essentiellement sur le nombre trop important d'élèves dans une salle de classe. Dans les collèges d'enseignement général, l'enseignant se retrouve avec plus d'une soixantaine d'élèves dans la classe. Dès lors on se demande comment un enseignant peut accorder la parole à chacun des élèves de la classe, pour une période de cours. Dans de telles situations, il est certain que le nombre freine très fortement l'activité pédagogique. C'est ce que laissent entrevoir les effectifs dans certains établissements scolaires du Bénin. Ils dépassent de loin ceux prévus par l'UNESCO (2010).

Selon cette organisation, la taille d'une classe ne devrait pas dépasser 25 / 30 élèves. Ce seuil est conseillé pour toutes les écoles. Mais l'Afrique, continent de forte démographie, où se trouve un nombre important de pays en voie de développement et parfois vivant en dessous du seuil de pauvreté, ne peut pas respecter ces normes.

C'est peu de dire qu'il s'agit d'un pis aller. La «pédagogie des grands groupes» a été inventée dans les années 1990 comme une fausse réponse au vrai problème posé par l'augmentation exponentielle de la population scolarisable couplée à la stagnation voire au recul de l'offre en éducation.

Pourtant l'arrêté portant fixation de normes de référence et de stabilisation des apprenants dans les établissements scolaires d'enseignement secondaire général du 25 mai 2012 a aménagé les conditions d'étude en République du Bénin. Soit 50 à 60 élèves au premier cycle et 40 à 50 élèves au second cycle en zones urbaines et 40 à 60 élèves au premier cycle et 30 à 50 élèves au second cycle en zones rurales. Il faut guérir le mal à la racine en consacrant des ressources nécessaires et suffisantes à la construction des infrastructures, à la formation, au recrutement et au maintien du personnel enseignant et d'encadrement, au lieu de se contenter de l'effet placebo que constitue ce qu'on appelle chez nous la «*pédagogie des grands groupes*».

Tous ces éléments permettent une bonne structuration des connaissances aux apprenants par le biais de l'enseignant et dans le système enseignement et apprentissage. Malgré tous ces efforts, notre séjour à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo en qualité d'élève-professeur ; formation initiale intégrée, et lors de nos stages d'observation et de qualification, nous a permis de nous rendre compte des difficultés qu'éprouvent les enseignants dans l'application de l'Approche Par Compétence ceci à cause des effectifs pléthoriques dans les collèges et lycées de la ville de Porto-Novo. C'est ce qui entraîne une absence de motivation particulière et réelle chez l'enseignant et dont l'implication directe serait le non encadrement pédagogique des élèves selon l'APC.

BOKO G. (2009), s'agissant des effectifs pléthoriques, affirme que : « dans le contexte africain, cette pléthore des élèves dans les classes ne permet pas au maître de faire une bonne occupation de l'espace, pour que sa présence physique, surtout celle de sa voix, soit équitablement sentie par tous les apprenants ; il circule alors selon une trajectoire unique. A

cet effet, les apprenants qui sont éloignés de cet itinéraire ont l'impression d'être éloignés de l'apprentissage en cours, ce qui fait naître des frustrations au sein des apprenants ».

A l'observation, les établissements scolaires de la ville de Porto-Novo enregistrent une moyenne de plus de 60 élèves par salle. La réalité est plus saisissante au CEG Les Cocotiers où les effectifs franchissent allègrement la barre des 75 élèves. La moyenne des effectifs est de 70 voir 75 élèves par salle. La question est de savoir comment résoudre le problème des effectifs pléthoriques et organiser au mieux les classes au CEG les Cocotiers. Cette situation nous amènes à poser un certains nombres de questions qui sont les suivantes :

- Qu'est-ce qui explique les effectifs pléthoriques au CEG Les Cocotiers ?

-Les effectifs pléthoriques permettent-ils la mise en œuvre de l'APC ?

1.1.2. Hypothèses de travail

Faisant de « l'Education Pour Tous » sa priorité, le gouvernement béninois s'est investi dans la scolarisation des enfants. Malgré ces efforts, des problèmes persistent durablement comme la pléthore d'apprenants rendant ainsi difficile l'application de l'APC. De ce fait, plusieurs hypothèses sont avancées :

Le ratio élèves /enseignants à une influence sur la mise en œuvre efficiente de l'APC ;

Le nombre élevé d'élèves influence la mise en œuvre efficiente de l'APC.

1.1.3. Objectifs de recherche

1.1.3.1. Objectif global

L'objectif global de notre étude vise à montrer l'impact négatif des effectifs pléthoriques sur la mise en œuvre de l'APC.

1.1.3.2. Objectifs spécifiques

A partir de l'objectif global, nous formulons deux objectifs opérationnels :

- Etudier l'impact du ratio maître/élèves sur la mise en œuvre efficiente de l'APC ;
- Etudier l'impact du nombre élevé d'élèves sur la mise en œuvre de l'APC.

1.1.4. Revue de littérature

D'après AKTOUF (1985 : 55) « la revue de la littérature est un état des connaissances sur un sujet ». Dans un travail de recherche comme celui que nous menons, la revue de la littérature porte sur les différents écrits des auteurs qui ont traité de notre thème d'étude ou tout au moins de quelques aspects de celui-ci. Ainsi donc, loin de faire un inventaire exhaustif des travaux qui ont précédé notre étude, nous allons plutôt nous pencher sur les pensées des auteurs dont les ouvrages nous ont été disponibles.

Des recherches sur les objectifs de l'UNESCO qui nous ont révélé qu' « en vue de la concrétisation de l'Education Pour Tous (EPT), il faut augmenter sérieusement les opportunités d'apprendre des données aux jeunes et aux adultes ». Ceci expliquerait la hausse des effectifs dans les salles de classe.

L'ouvrage de NEKPO C. intitulé Education et Culture, Tome 2 nous fait découvrir que « (...) une analyse heureuse de la relation maître-élève pour le présent et l'avenir de l'éducation doit être fondée sur une connaissance objective de cette catégorie de la jeunesse montante ». A cet effet, l'enseignant doit avoir recours à trois principaux paramètres : la connaissance biologique, la connaissance psychoaffective et celle intellectuelle afin de réussir son enseignement. Par ailleurs, il insiste sur le fait que (...) dans ces conditions, l'une des qualités essentielles du maître ou de tel autre éducateur réside dans une très grande maîtrise de soi. C'est à ce prix qu'il s'efforcera d'être à l'écoute attentive de ces jeunes ». Ce qui ne serait pas possible dans les salles à grand effectif.

Le professeur BOKO G., dans son ouvrage intitulé Psychologie et guidance en milieu africain révèle que, « former l'enseignant, c'est aussi l'informer des implications éventuelles de certains de ses comportements. Il faut, par exemple, qu'il sache et n'oublie point que son habillement, sa façon de considérer chaque élève, sa façon de distribuer le regard et la parole en classe, sa manière de gérer ses rapports avec chacun et avec tous peuvent être et souvent déterminant pour l'épanouissement mental et intellectuel de chaque élève ».

S'agissant des effectifs pléthoriques, il affirme que « dans le contexte africain, cette pléthore des élèves dans les classes ne permet pas au maître de faire une bonne occupation de l'espace, pour que sa présence physique, surtout celle de sa voix, soit équitablement sentie par tous les apprenants ; il circule alors selon une trajectoire unique ». A cet effet, les apprenants

qui sont éloignés de cet itinéraire ont l'impression d'être éloignés de l'apprentissage en cours, ce qui fait naître des frustrations au sein des apprenants.

DJAHOUÏ G. dans son mémoire de CAPES (2000-2001), effectifs pléthoriques dans les établissements scolaires publics : cas du CEG KOUHOUNOU-VEDOKO de 1994-2002 : causes, problèmes et approches de solutions pour sa part, met l'accent sur le facteur essentiel que constitue les effectifs pléthoriques dans les échecs du système éducatif béninois. Cet effectif élevé du CEG KOUHOUNOU-VEDOKO est dû au caractère industriel de la ville de Cotonou. Cette pléthore d'effectifs dans les établissements publics a des conséquences néfastes sur le déroulement du cours d'histoire et de géographie et aussi lors des contrôles de connaissances sans occulter son effet criant sur la qualité des résultats des apprenants.

Quant à GOMEZ L. G. dans son rapport de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) intitulé : la gestion des classes à effectifs pléthoriques : analyse et approche de solution (2012-2013), elle estime que le nombre élevé des classes est dû à la croissance démographique qui ne rime pas avec la capacité des écoles à contenir les enfants en âge de scolarité. Ce phénomène d'effectifs pléthoriques a pour conséquences néfastes selon elle la baisse du niveau des apprenants, ce qui conditionne les échecs massifs observés aux examens de fin d'année. Cela engendre le dégoût de l'enseignant à accomplir pleinement sa mission. Ainsi avec les effectifs pléthoriques, elle note une réduction des activités prévues, le manque de suivi dans les travaux en groupe.

LALLEZ R. constate en 1974 que *«c'est au niveau de la Section d'initiation que les effectifs d'élèves par classe dépassent souvent la centaine»*. La première conséquence de cette surpopulation scolaire est évidemment le faible rendement interne de l'institution scolaire.

L'expression « grand groupe » est une expression utilisée pour éviter les termes négatifs et démobilisateurs que sont les classes surchargées ou les effectifs pléthoriques. Ainsi le grand groupe commence dès que l'effectif de la classe gêne, stérilise ou paralyse la mise en œuvre des techniques de classe qui ont été conçues pour les groupes moyens. Au Bénin comme dans la plupart des pays d'Afrique francophone d'ailleurs, les techniques pédagogiques en promotion ont pour objectif principal de faire en sorte que les enseignants puissent amener « tous les élèves, malgré leur grand nombre, à participer activement aux activités d'apprentissage à travers une organisation de la classe en sous groupes de travail avec des

techniques appropriées ». Les enseignants détestent travailler dans des classes ayant des effectifs pléthoriques, MICHAELOWA (2002), p. 11.

Ces différents documents nous ont permis de retenir que la croissance démographique et l'Ecole Pour Tous redue effective au Bénin entraîne une explosion des effectifs dans les établissements scolaires de notre pays. Cette tendance est loin de baisser, au contraire elle augmente considérablement d'année en année d'où les nombreux bouleversements dans le monde éducatif. Il ressort que les effectifs pléthoriques ne sont pas de nature à faciliter la mise en œuvre efficiente de l'approche par compétence, car un effectif de plus de soixante-cinq (65) apprenants dans un groupe pédagogique ne favorise par la construction d'un savoir individualisé.

1.1.5. Clarification conceptuelle

Nombreux sont les concepts qui feront objet de clarification dans cette partie. Il s'agira entre autres de effectifs pléthoriques, compatible et approche par compétence.

1.1.5.1. Effectif pléthorique.

Il s'agit de préciser dans cette partie ce que nous entendons par «effectifs pléthoriques» et de présenter quelques exemples tirés du contexte béninois.

D'après le petit Larousse (2010), le terme effectif signifie : « nombre réel des individus composant un groupe. Selon le même petit Larousse, pléthorique signifie : en nombre excessif, surabondant ».

DE LANDSHEERE (1992), p : 414, le définit comme le taux d'encadrement au ratio maître/élèves dans une salle de classe.

Dans le cadre de notre étude les effectifs pléthoriques sont définis comme le nombre élevé ou surabondant d'élèves régulièrement inscrits dans une salle de classe au cours d'une année scolaire.

1.1.5.2. Approche par compétence

L'approche par les compétences est une philosophie de l'éducation, et notamment de l'enseignement général, qui s'est développé à partir des années 90, et dont les principaux

représentants sont Jean-Pierre ASTOFLI, Philippe PERRENOUD, Philippe MEIRIEUX et Xavier ROEGIERS.

Pour Boudreault H. (2002), la compétence se rencontre à l'intersection des savoirs (connaissances), savoir-faire et savoir-être, dans le cadre d'un contexte donné. Cela signifie qu'il ne suffit pas d'enseigner des exercices les uns derrière les autres pour développer des compétences. Il faut créer des situations dans lesquelles les élèves vont, par eux-mêmes, développer des compétences.

Quant à Meirieux P. (1991), une compétence est un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire donné. » Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

C'est dans ce sens que D'Hainaut (1988), affirme qu'une compétence est « un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui permet d'exercer convenablement un rôle, une fonction ou une activité. Convenablement signifie ici que le traitement des situations aboutira au résultat espéré par celui qui les traite ou à un résultat optimal. »

Elle apparaît comme une tentative de moderniser les programmes, et de donner davantage de sens aux objectifs de formation en prenant en compte, outre les savoirs, la capacité de les transférer et de les mobiliser. Elle tire en partie sa justification des principes et pratiques de la formation professionnelle, ainsi que de la vogue des compétences dans le monde de l'économie et du travail.

Dans l'éducation en général, la compétence est alors conçue, comme la capacité de l'apprenant à penser de façon autonome, à toutes les ressources qui doivent être utilisées pour accomplir une tâche complexe ou résoudre un problème.

Pour Roegiers, il s'agit de la « possibilité pour l'individu, de mobiliser de manière intériorisée, un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations ». Dans de telle définition les ressources désignent des savoirs, des savoir-faire, des stratégies, des attitudes, que l'individu doit posséder dans son répertoire cognitif et affectif. En effet, la compétence est la combinaison du savoir, savoir-faire et du savoir-agir. En un mot, la finalité de l'éducation serait la formation d'un citoyen autonome.

En référence à divers travaux, une compétence peut ainsi être définie comme **un ensemble de ressources cognitives, affectives, motrices, mobilisées** (ou mises en œuvre de façon intégrée et dynamique) **pour faire face à une famille de situations-problèmes.**

1.2 CADRE D'ETUDE.

1. 2.1 Grands traits physiques.

Située dans le département de l'Ouémé, la commune de Porto-Novo est localisée entre 6°30 de latitude Nord et 3°30 de longitude Est. Elle est limitée au Nord par les communes d'Akpro-Misséréte, d'Avrankou, au Sud par la commune de Sèmè-Kpodji ; à l'Est par la commune d'Adjarra et enfin à l'Ouest par la commune des Aguégus. La ville de Porto-Novo couvre une superficie de 52 km² soit 0,05 % du territoire national. Porto-Novo jouit d'un climat tropical humide appelé climat subéquatorial caractérisé par une forte humidité et des températures qui varient entre 21,9°C et 32,8°C. La commune de Porto-Novo compte plusieurs établissements privés et publics de formation académique. Au nombre de ces établissements, figure le CEG les Cocotiers.

L'étude dont il est question a été menée dans le Collège d'Enseignement Général (CEG) Les Cocotiers, créé en 1995 et est situé dans le 5^{ème} Arrondissement de la commune de Porto-Novo au quartier Tokpota (confère Figure1 : Localisation du CEG Les Cocotiers dans la ville de Porto-Novo). Dans ce collège qui couvre une superficie de trois hectares, on note dans la cour la présence de quelques arbres qui procurent de l'ombre et de bon vent aux usagers ; le sol est couvert de sable ce qui facilite l'absorption de l'eau après une tombée de la pluie.

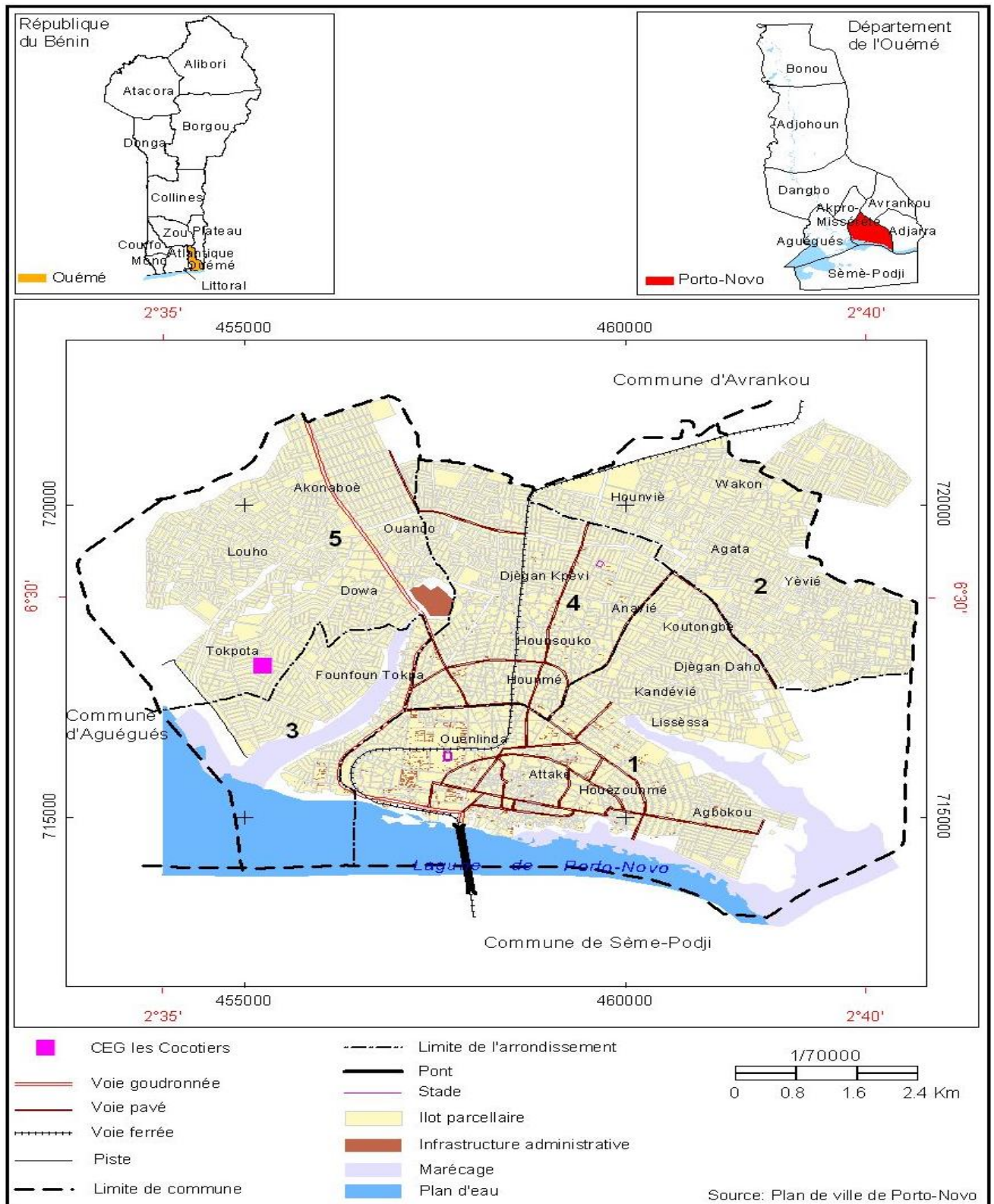
Ensuite, on peut dénombrer six bâtiments dont un à étage au titre de l'année scolaire 2013-2014. Mais la position de certains bâtiments ne leur permet pas de bénéficier pleinement de la clarté du jour et il y fait sombre et chaud. Dans l'après-midi, élèves et professeurs souffrent dans les salles où règne la chaleur. Dans ce collège, il y a de bibliothèque mal équipé, ni cyber, ce qui limite apprenants et enseignants dans leurs différentes recherches documentaires.

L'absence d'infirmerie oblige les autorités à évacuer chaque fois les élèves malades au centre de santé de Tokpota. On note également l'absence de magasin pour le matériel sportif. En vérité, les infrastructures sont insuffisantes et la mise en place de ces infrastructures ne suit pas l'évolution accélérée des effectifs des élèves. Il est donc facile d'observer des classes volantes dans cet établissement. Face à ce problème de classes volantes, les cours de la

matinée prennent fin à treize (13) heures et ceux de l'après-midi reprennent à quatorze (14) heures.

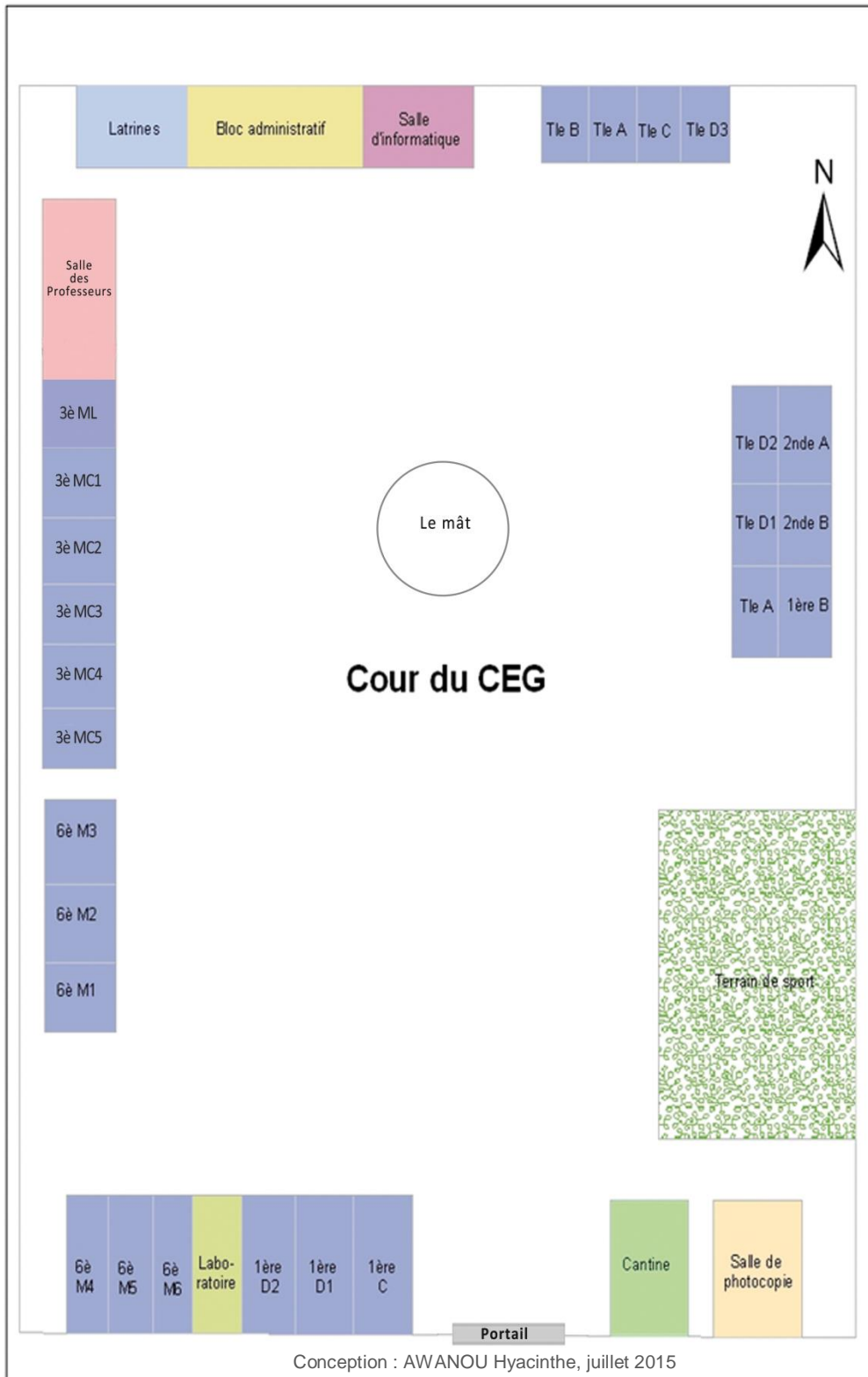
Par ailleurs, l'insuffisance du mobilier pousse les apprenants à s'asseoir à trois et lorsqu'ils doivent changer de salle (classes volantes), certains se déplacent avec des tables-blancs.

Toutefois on peut noter la présence d'un laboratoire dans ce collège. L'établissement a également d'énergie électrique, de l'eau potable, dispose des infrastructures et d'une vaste cour de récréation.



Source : Enquête de terrain, juin-juillet 2015

Figure 1 : Localisation du CEG Les cocotiers de Porto-Novo



Source : Enquête de terrain, juin-juillet 2015

Figure 2 : Localisation du CEG Les cocotiers de Porto-Novo

1.2.2 Grands traits humains.

Le Collège d'Enseignement Général (CEG) les Cocotiers depuis sa création a vu passer a sa tête sept (07) Directeurs dont l'actuel s'appelle Madame Emma ZEVOUNOU assisté de deux censeurs et de deux Surveillants Généraux, d'un comptable, d'un gardien. Pour l'année scolaire 2014-2015, ce Collège compte cent quatre-vingt-huit enseignants toutes disciplines confondues dont douze enseignants d'Histoire et de Géographie. En effet, on dénombre deux Agents permanents de l'Etat (APE), vingt-cinq Agents Contractuels de l'Etat (ACE) et enfin cent soixante-et-un vacataires.

Tableau I: Etat du personnel enseignant au CEG Les Cocotiers, année scolaire 2014-2015

Statut	Nombre	Pourcentage%
Agents Permanents de l'Etat(APE)	02	1,06
Agents contractuels de l'Etat(ACE)	25	13,29
Vacataires	161	85,63
Total	188	99,98

Source : Résultats d'enquêtes (Administration du CEG Les Cocotiers, juin-juillet 2015)

Par ailleurs, l'effectif total des élèves au titre de l'année 2014-2015 est de 2216 (1^{er} cycle plus 2nd cycle). Le nombre de garçons est de 1094 (1^{er} cycle plus 2nd cycle) et celui de filles est 1122 (1^{er} cycle plus 2nd cycle).

Mais au premier cycle l'effectif de garçons est 766 et celui des filles 795 soit un total de 1561 élèves.

Enfin, on note quarante-et-un (41) groupes pédagogiques dont vingt-quatre (24) au premier cycle et seize (16) au second cycle pour vingt-huit (28) classes fonctionnelles.

1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour tester les hypothèses formulées, diverses investigations ont été menées. La méthodologie utilisée prend en compte la recherche documentaire, les travaux de terrain basés

sur l'enquête par questionnaire, l'observation directe, le dépouillement et enfin l'analyse des résultats.

1.3.1. Recherche documentaire

Notre recherche s'est aussi orientée vers le CEDIP de l'INFREE où nous avons consulté des mémoires et des ouvrages qui ont également abordé le thème. Ce qui nous a permis de connaître les différents points de vue des auteurs qui l'ont abordé. Nous nous sommes aussi dirigés vers la bibliothèque de CAEB et celle de TECDEV où nous avons consultés des documents portant sur les pratiques et attitudes des enseignants qui provoquent l'échec chez l'apprenant. Les différentes informations recueillies dans les divers centres de documentation se résument dans le tableau II.

Tableau II : Centres de documentation visités, la nature des documents consultés, les types, l'état et la qualité des informations recueillies

N°	Centres de documentation	Nature du document	Types d'informations recueillies	Etat et qualité d'informations recueillies
1	Bibliothèque de l'ENS Porto-Novo	Livres et Mémoires	Clarification de concepts : effectifs pléthoriques, approche par compétence.	Ces informations sont récentes et importantes
2	Bibliothèque de l'INFRE de Porto-Novo	Livres et Mémoires	Définition de concept : compatible.	Ces informations sont récentes et importantes
3	Bibliothèque du CAEB	Ouvrages Généraux et dictionnaire	Informations générales à caractère pédagogiques et méthodologiques.	Ces informations sont récentes et importantes
4	TECDEV	Mémoires de BAPES et CAPES	Informations relatives aux effectifs pléthoriques et à l'APC.	Informations récentes et importantes

Source : Enquêtes de terrain, juin-juillet 2015

Le tableau I met en relief la nature des documents et la qualité des informations collectées dans les centres de documentation de l'ENS, de l'INFRE, du CAEB et de TECDEV de Porto-Novo. Ces informations sont récentes et importantes. Elles ont permis de mieux appréhender les contours du thème d'étude et de prendre connaissance des travaux antérieurs effectués sur ce thème. Après cette étape, suit celle de la recherche de terrain.

1.3.2. Recherche de terrain

1.3.2.1. But

Le but de cette recherche empirique est d'explorer la mise en œuvre efficiente de l'approche par compétence dans les classes à effectifs pléthoriques, par les professeurs à travers nos différentes techniques de collecte des informations. Cette exploration a servi à comparer la mise en œuvre de ladite évaluation par les professeurs aux normes scientifiquement établies régissant son déroulement afin de confirmer ou d'infirmer dans la mesure du possible nos hypothèses.

1.3.2.2. Population cible

Cette étude a eu pour cibles des enseignants en fonction dans la commune de Porto-Novo en particulier du CEG Les Cocotiers. En effet ce CEG dispose de 12 professeurs d'Histoire-Géographie au total. Et pour mieux appréhender la pratique de la mise en œuvre efficiente de l'APC nous avons jugé bon de les impliquer.

Nous avons impliqué les apprenants dans le cadre de notre travail parce qu'ils sont les bénéficiaires de l'approche par compétence étant donné que dans l'application de celle-ci, ils sont au centre de la construction de leur savoir. Ils sont donc les mieux indiqués pour nous témoigner les différentes pratiques de classe de leurs professeurs sur la mise en œuvre de l'APC malgré leurs effectifs. Ce qui nous permettra de confronter les différentes informations entre elles.

1.3.2.3. Echantillonnage

L'échantillonnage est pris à partir de la population cible. Notre étude se déroulant au premier cycle de l'enseignement secondaire du CEG Les Cocotiers : c'est notre population mère, la population cible qui prend en compte les élèves en classe de sixième et cinquième, les professeurs.

Dans l'optique de déterminer de manière scientifique l'échantillon des élèves à interroger, nous avons utilisé la méthode de Schwartz (1995). Cette méthode se résume en la formule suivante :

Soit n_1 la taille de l'échantillon pour la promotion 6^{ème} qui compte un total de 488 élèves

$$n_1 = \frac{(z\alpha)^2 \times p \cdot q}{(i)^2}$$

n_1 : Taille de l'échantillon

$Z\alpha$: Ecart réduit correspondant à un risque de 5% soit $Z\alpha=1,96$

P : proportion de la cible concernée (élèves en classe de sixième=488 par rapport à la population totale (élèves du premier cycle=1561), soit $P=0.31$

i : Précision désirée à 5% soit $i=0,05$

q : $1-P = 0,69$

A l'aide cette méthode, déterminons l'échantillon des élèves à interroger. Rappelons que le CEG Les Cocotiers compte un total 1561 élèves au premier cycle pendant l'année scolaire 2014-2015 :

$$n_1 = \frac{3,84 \times 0,21}{0,0025}$$

$n_1 = 328$

Ainsi, étant donné que nous sommes à la fin de l'année académique (2014-2015), nous ne pourrons pas trouver 328 élèves à enquêter, alors nous avons divisé le n par 3 ($n/3$), ce qui a donné 109. Dès lors, 109 élèves en classe de 6^{ème} seront enquêtés.

Soit n_2 la taille de l'échantillon pour la promotion 5^{ème} qui compte un total de 376 élèves :

$$n_2 = \frac{3,84 \times 0,18}{0,0025}$$

$n_2 = 276$

Ainsi, étant donné que nous sommes à la fin de l'année académique (2014-2015), nous ne pourrons pas trouver 276 élèves à enquêter, alors nous avons divisé le n par 3 ($n/3$), ce qui a donné 92. Dès lors, 92 élèves en classe de 5^{ème} seront enquêtés.

Tableau III : Effectif des élèves selon la méthode de Scharwtz

Promotions	Effectifs de la population cible	Echantillon	Fiche récupérées	Pourcentage (%) de récupération
Sixièmes (6 ^{ème})	488	109	95	87%
Cinquièmes (5 ^{ème})	376	92	88	96%
TOTAL	864	201	183	91.04%

Source : Résultats d'enquêtes Jun- juillet 2015.

1.3.2.4. Outils et techniques de collecte

Nous avons utilisé un questionnaire pour recueillir les informations ou les données. Au cours de notre stage pratique, nous avons procédé à des observations directes et recueilli des informations par des entretiens avec des personnes ressources.

1.3.2.4.1. Enquête par questionnaire

Un questionnaire (voir annexe) a été destiné aux enseignants et aux apprenants dans le cadre de ce travail pour recueillir les données relatives aux rubriques suivantes : la perception des enseignants sur la mise en œuvre de l'APC dans les classes à effectifs pléthoriques, l'état des lieux de sa mise en œuvre, les difficultés ou obstacles liés à sa mise en œuvre efficace et les approches de solutions.

1.3.2.4.2. Observation directe

En plus du questionnaire, le stage de qualification organisé à notre intention par l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, effectué au CEG « Les cocotiers » de Porto-Novo constitue une source importante d'observation et de recueil d'information. En effet, nous y avons constaté, entre autres, les difficultés qu'éprouvent les enseignants dans la mise en œuvre de l'APC dans les classes à effectifs pléthoriques. Ainsi, au premier cycle nous avons un effectif total de 1561 dont 488 en classe de 6^{ème} et 376 en classe de 5^{ème}. Le tableau ci-dessous montre les différents effectifs dans ces classes.

Tableau IV : les différents effectifs dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}

Classe 6 ^{ème}	Effectif des élèves	Classe 5 ^{ème}	Effectif des élèves
6 ^{ème} M1	62	5 ^{ème} M1	65
6 ^{ème} M2	62	5 ^{ème} M2	59
6 ^{ème} M3	69	5 ^{ème} M3	58
6 ^{ème} M4	72	5 ^{ème} M4	55
6 ^{ème} M5	79	5 ^{ème} M5	74
6 ^{ème} M6	74	5 ^{ème} M6	65
6 ^{ème} M7	70		
Total	488	Total	376

Source : Résultats d'enquêtes Jun- juillet 2015

1.4. Dépouillement et traitement des données

Un nombre non négligeable d'informations ont été recueillies, classées manuellement et examinées. Elles ont servi à construire des tableaux à partir du logiciel Excel 2007. Parmi les 201 questionnaires administrés aux élèves, 183 ont pu être récupérés dont 22 ont été remplis de façon fantaisiste. Au total, 161 questionnaires ont été dépouillés et traités dans le cadre de ce travail. Ainsi, des déductions ont été faites en vue d'aboutir à des résultats que nous espérons utiles. Certaines difficultés ont été par ailleurs rencontrées lors de ce travail.

1.5. Difficultés rencontrées

Certaines difficultés ont été rencontrées pour conduire les travaux de recherche. L'attribution de notre thème d'étude s'est faite à une période où les activités scolaires avaient presque pris fin sauf quelques professeurs qui continuaient à calculer les moyennes. Ce qui a fait qu'on avait du mal à partager les questionnaires et à les récupérer à temps pour leur exploitation. De plus, certains enseignants sont réticents, pensant que ce travail a pour but de dénoncer leurs pratiques de classe. Aussi, des rendez-vous pourtant pris de commun accord ont-ils souvent été manqués à cause des travaux des séries d'examens dont les personnes ressources ont à leur charge.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, DISCUSSIONS, SOLUTIONS ET SUGGESTIONS.

Dans ce chapitre, il s'agira d'une part, de présenter et d'analyser simultanément les résultats obtenus lors des enquêtes. D'autre part, il sera question de discuter ces résultats et d'envisager des solutions et suggestions pour une mise en œuvre efficiente de l'APC dans les classes à effectifs pléthoriques.

2.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Les informations recueillies lors des enquêtes se présentent comme suit :

2.1.1. Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC.

Le tableau V présente l'ancienneté des professeurs d'Histoire et de Géographie du CEG « Les Cocotiers » dans l'enseignement général.

Tableau V : Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC

Année	0-5ans	5-10ans	10ans et plus
Nombre	06	04	02
Pourcentage %	50 %	33 %	17 %

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015.

L'analyse de ces données montre que :

- 06 enseignants sur les 12 dont les questionnaires ont été dépouillés, ont une ancienneté générale inférieure à 5 ans ;
- 04 enseignants sur les 12, ont une ancienneté générale comprise entre 05 et 10 ans ;
- 02 enseignants sur les 12 exercent le métier d'enseignement depuis plus de 10 ans.

Il ressort de l'analyse de ces données que la plus part des enseignants qui ont répondu à cette question sont en début de carrière et n'ont pas assez d'expérience dans l'enseignement de la matière.

2.1.2. Qualification du personnel enseignant d'Histoire et Géographie du CEG Les Cocotiers.

La figure 3 présente la qualification des enseignants d'Histoire-Géographie du CEG Les cocotiers.

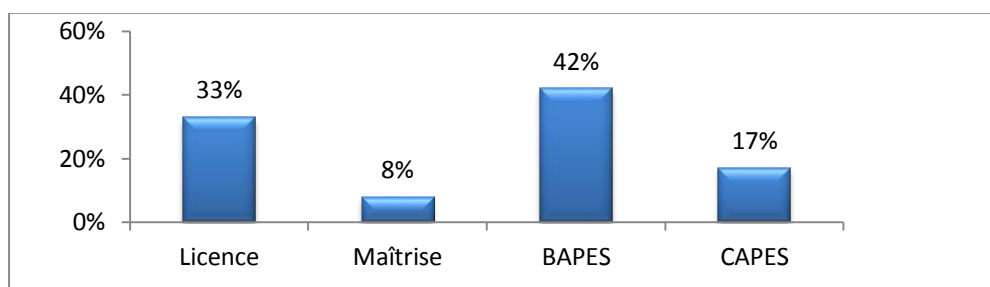


Figure 3 : Graphe traduisant la qualification des enseignants d'Histoire et Géographie du CEG Les Cocotiers.

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015

A travers cette figure, parmi les douze (12) professeurs interrogés, nous avons cinq (05) détenteurs de diplômes académiques dont quatre (04) la licence et un (01) la maîtrise. Concernant les diplômes professionnels, on dénombre au total sept (07) dont cinq (05) pour le BAPES et deux (02) pour le CAPES.

2.1.3. Formation des professeurs d'Histoire-Géographie selon l'APC.

2.1.3.1. Formation selon l'APC.

Dans cette partie, nous exploiterons les données recueillies pour répondre à la question de recherche n°3. Le tableau VI renseigne sur la formation des enseignants selon l'approche par les compétences.

Tableau VI : Formation des enseignants selon l'APC.

Formation selon l'approche par les compétences	Oui	Non	Sans réponse
Effectif	12	00	00
Pourcentage %	100 %	00 %	00 %

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015

La qualité de l'enseignement selon l'APC dépend d'abord de la formation initiale de l'enseignant. D'après ce tableau, tous les enseignants enquêtés ont choisi l'assertion « Oui ». Ils témoignent ainsi qu'ils ont été formés au sujet de l'enseignement selon l'APC.

2.1.3.2. Les différents effectifs de classes tenues par les enseignants.

Ici, les données recueillies seront exploitées pour répondre à la question de recherche n°4. Les figures 4 et 5 récapitulent respectivement l'effectif de classe géré par les enseignants puis celui donné par les apprenants.

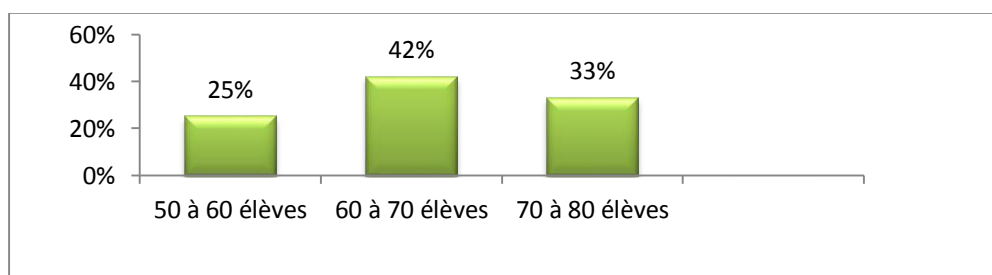


Figure 4 : Graphe traduisant l'effectif de classe gérée par les enseignants.

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015.

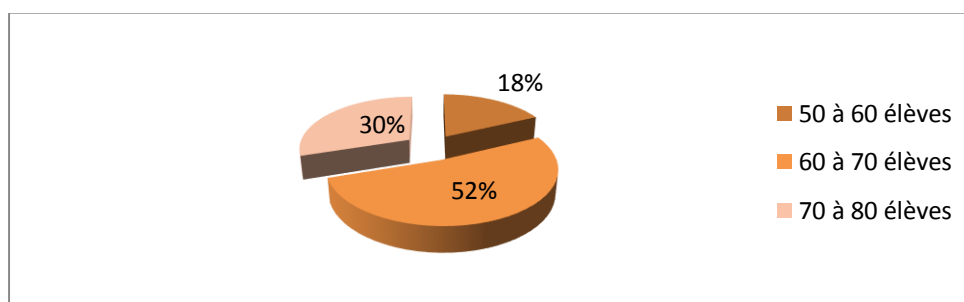


Figure 5 : Graphe traduisant l'effectif de classe donné par les élèves.

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015.

L'effectif pléthorique est un problème très récurrent dans le processus enseignement-apprentissage. Les enseignants d'Histoire-Géographie du CEG Les cocotiers ne disent pas le contraire. En témoignent les résultats de la figure 4 qui révèlent que 25 % des professeurs affirment avoir un effectif compris entre cinquante à soixante élèves, 42 % parmi eux disent avoir un effectif de soixante à soixante-dix élèves, et 33 % de ces derniers affirment encadrés soixante-dix à quatre-vingt élèves. Sur cette même question, 18 % des élèves affirment que l'effectif de leur classe est compris entre cinquante à soixante élèves. Pour 52 % de ces élèves, l'effectif de leur classe est de soixante à soixante-dix élèves, et enfin 30 % parmi eux confirment que l'effectif de leur classe est de soixante-dix à quatre-vingt élèves.

Ce qui confirme les réponses des professeurs sur cette question. En établissant une parallèle entre les témoignages des professeurs sur l'effectif de leur classe et ceux des élèves qui révèle à partir de la figure 5 que la majorité, soit 52 % sont confrontés à effectif pléthorique dans leurs classes, nous pouvons alors noter que l'effectif pléthorique constitue un grand problème pour la plupart de ces enseignants. Le ratio élèves / classe est dans l'ensemble très élevé, il est d'ordre de plus de soixante-dix (70) élèves par salles de cours soit un effectif de deux (2) classes réunies en un groupe pédagogique. Les salles de classes sont relativement bondées. A défaut de copier les pays du Nord (le ratio en France est de 24 élèves par classe, cité par GBEDE, 2005), on pourrait tout au moins respecter l'arrêté ministériel adopté en 2012 par le Bénin qui fixe à 50 et 45 élèves au maximum respectivement au premier et au second cycle dans les milieux urbains. Cette hausse d'effectifs dans les classes valide ainsi notre hypothèse n°1 selon laquelle le ratio enseignants / élèves a une influence sur la mise en œuvre efficiente de l'APC.

L'image ci-dessous en témoigne.

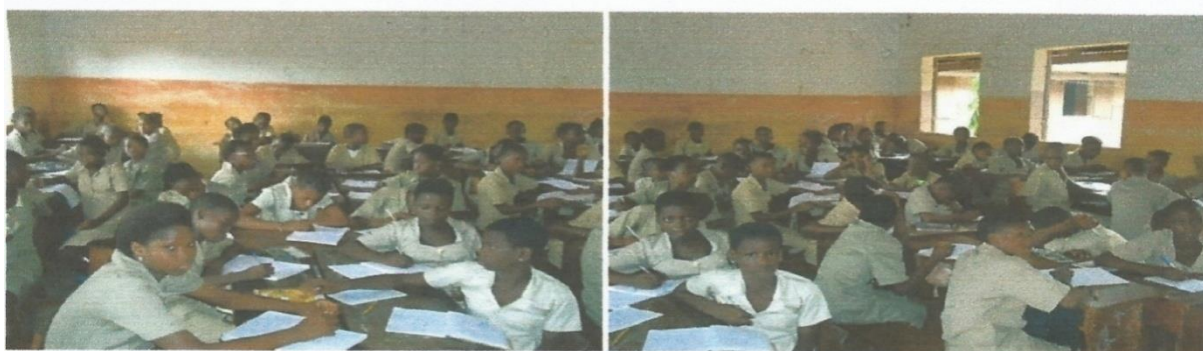


Photo : vue partielle d'une salle de classe de 6^{ème} au CEG Les Cocotiers.

Prise de vue : AWANOU Hyacinthe, Juin 2015.

Cette photo montre une salle de classe à effectif pléthorique (79 élèves) au CEG Les Cocotiers. C'est ainsi que les élèves sont entassés pour suivre les cours. Dans ces conditions, l'enseignant ne pourra appliquer à la lettre les recommandations de l'APC et jouer son rôle de facilitateur dans le processus enseignement-apprentissage.

Mais ces effectifs permettent-ils l'encadrement des élèves selon l'APC ?

2.1.3.3. Encadrement pédagogique selon l'APC.

Les tableaux VII et VIII renseignent respectivement sur les différentes tendances de la mise en œuvre effective de l'APC par les enseignants et celles de son exécution par leurs élèves à travers les différents travaux prévus pour ces derniers au cours de l'enseignement-apprentissage.

Tableau VII : Encadrement des élèves selon l'APC.

Réponses des enseignants	Oui	Non	Sans réponse
Effectif	04	08	00
Pourcentage %	33 %	67 %	00 %

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015.

Tableau VIII : Effectivité de l'encadrement selon l'APC par les élèves.

Réponses des élèves	Oui	Non	Sans réponse
Effectif	48	113	00
Pourcentage %	30 %	70 %	00 %

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015

Pour une mise en œuvre efficiente de l'approche par les compétences et un bon encadrement des élèves par les enseignants, la réponse attendue est l'assertion i^o) « oui ».

L'assertion i^o) « oui » est une réponse démontrant que les enseignants appliquent vraiment à la lettre les recommandations de l'APC au cours d'un enseignement-apprentissage.

L'assertion ii^o) « non » est une réponse démontrant le non encadrement des élèves selon l'APC par les enseignants à cause de l'effectif pléthorique des classes et même du quota horaire alloué à l'exécution du programme en Histoire-Géographie.

A cette question, tous les professeurs interrogés ont répondu. Seul quatre (04) parmi eux soit 33 % ont choisi l’assertion i), « oui ». Ce qui explique qu’ils arrivent à encadrer les apprenants malgré la pléthore observée dans leurs classes. De même les élèves interrogés soit 30 % d’entre eux affirment être encadrés par leur professeur selon les exigences de l’APC. Par contre, 67 % des enseignants ont choisi (l’assertion ii), « non » affirmant ainsi le non encadrement des élèves selon les recommandations de l’APC à chaque séance d’enseignement-apprentissage. Ce que confirment 70 % des élèves soit la majorité qui ont affirmé ne pas recevoir un encadrement digne de celui de l’APC au cours de l’enseignement-apprentissage.

La confrontation des informations de ces deux pôles du système éducatif pourrait faire ressortir un manque de motivation de la part de certains enseignants à encadrer les élèves selon les recommandations de l’APC ceci à cause du grand effectifs d’élèves qu’ils ont à gérer et aussi l’ambition de vite finir le programme. Il faut souligner que certains de ces enseignants ont fait preuve de fiabilité et d’honnêteté dans la réponse à certaines de nos questions. Toutefois, on note que la majorité des professeurs (67 %) choisissent dérouler leur cours sans associer comme cela se doit les élèves à la construction de leur propre savoir ceci à cause de l’effectif trop élevé de ces apprenants.

Qu’en est-il alors de la capacité d’accueil de l’établissement ?

2.1.3.4. Capacité d’accueil de l’établissement.

Les tableaux IX et X renseignent respectivement sur la disponibilité des salles de cours stables aux apprenants et les mobiliers (tables et bancs) pouvant servir de siège à ces derniers.

Tableau IX : Salle de cours stable ou volante.

Proposition de réponses	Stable	Volante	Aucune réponse
Effectif	93	68	00
Pourcentage%	58 %	42 %	00 %

Source : Résultats d’enquêtes, juin-juillet 0215

Tableau X : Ratio élèves/place.

Proposition de réponses	Deux par table	Trois par table
Effectif	71	90
Pourcentage %	44 %	56 %

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 0215

A la lecture de ces deux tableaux ci-dessus, il ressort que les capacités d'accueil de l'établissement n'a jamais été à la hauteur de la demande. La question relative aux salles de cours stables ou volantes, 58 % des élèves affirment avoir une salle de classe fixe tandis que 42 % de ces derniers disent être dans une classe volante.

Par ailleurs, Pour la question relative au ratio élèves / place, 44 % des apprenants affirment être assis à deux (02) sur table alors que 56 % de ces derniers soutiennent partagés la table et banc à trois (03). Cette situation rend la tâche difficile aux enseignants car l'encadrement et le suivi des apprenants au cours de l'enseignement-apprentissage sera bafoué par ces derniers vu l'effectif élevé de leurs classes. Ainsi, la mise en œuvre efficiente de l'APC et ses exigences vis-à-vis de l'enseignant à savoir mettre l'apprenant au centre de la construction de son propre savoir et être son guide ne sera totalement pas atteint. Aussi, la pratique des classes volantes devenue une tradition dans l'enseignement secondaire, notamment au CEG « Les Cocotiers », est non seulement due à l'insuffisance des salles de cours, mais également au déficit en mobiliers. En effet, le nombre de place est largement inférieur au nombre d'élèves.

Au total, la pression démographique sur les infrastructures et équipements scolaires conduit à des effectifs pléthoriques préjudiciable à la mise en œuvre efficiente de l'approche par les compétences.

Synthèse des résultats des questions n° 06 et 09.

Bien que les enseignants d'Histoire-Géographie du CEG « Les cocotiers » parviennent à encadrer les apprenants selon l'APC malgré leurs effectifs pléthoriques, beaucoup d'entre eux, soit 67 % affirment ne pas le faire alors que cela ne devrait pas être le cas puisque cette approche est centrée sur l'apprenant et lui permet de construire son propre savoir ayant pour guide l'enseignant qui le canalise dans l'aboutissement de cet objectif. L'enseignant ici n'est qu'un régulateur.

De même, 70 % des apprenants ayant répondu à cette même question disent ne pas être encadrés selon l'APC au cours de l'enseignement-apprentissage. Ceci à cause de leurs effectifs élevés. Ainsi, l'apprenant ne participe plus activement à la construction de son propre savoir mais reçoit de son professeur les connaissances qu'il est censé lui-même construire à travers les différents travaux prévus pour l'aider à mieux travailler ensemble avec ses camarades. De cette manière, la méthode utilisée par le professeur n'est plus celle de l'approche par les compétences mais une autre propre à ce dernier contraire à celle retenue par notre système éducatif actuel qui n'est rien d'autre que l'APC.

Or l'approche par les compétences telle qu'elle est appliquée, d'après nos enquêtes, réduit l'enseignement-apprentissage à une simple fonction consistant à faire des apprenants, des "têtes pleines", des "encyclopédies" ; privilégiant ainsi la mémorisation. De cette façon, on pourrait déduire que l'APC ne soit pas entièrement mise en œuvre pour la plus part des enseignants au cours de l'enseignement-apprentissage ceci pour des raisons d'effectifs pléthoriques dans les classes. Voilà autant de raisons qui confirment assez bien notre hypothèse de travail n°2 selon laquelle le nombre élevé d'élèves influence la mise en œuvre efficiente de l'APC. Quelles peuvent alors être les raisons qui expliquent cet état de chose ?

2.1.4. Difficultés de la mise en œuvre efficiente de l'APC dans les classes à effectifs pléthoriques.

Dans cette partie, nous exploiterons les données recueillies pour répondre à notre question de recherche n°10. La figure 6 présente les difficultés liées à la mise en œuvre efficiente de l'APC dans les classes à effectifs pléthoriques.

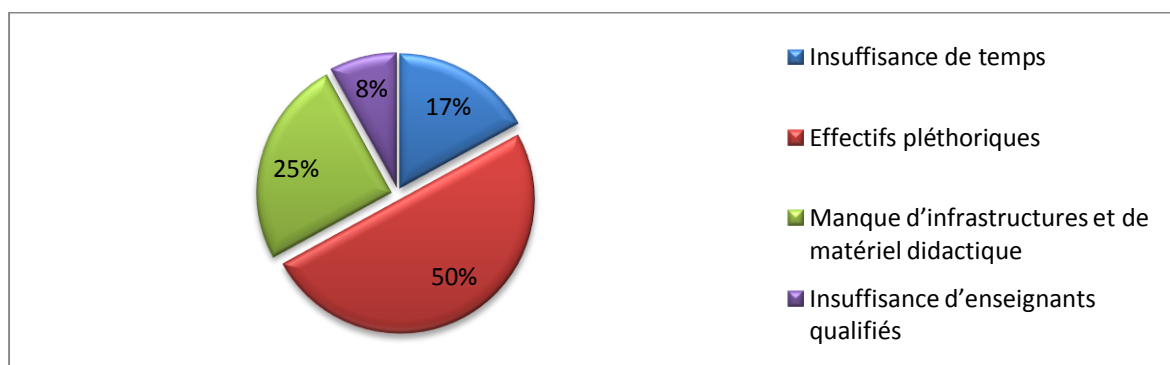


Figure 6 : Graphe traduisant les difficultés de mise en œuvre de l'APC.

Source : Résultats d'enquêtes, juin-juillet 2015.

Au sujet de la question 10^o) relative aux difficultés liées à la mise en œuvre efficiente de l'APC, la majeure partie des enseignants interrogés soit 50 % trouvent que l'effectif pléthorique est un facteur important entravant la mise en œuvre de l'APC telle qu'elle est recommandée. Cette proportion révèle que l'effectif pléthorique est non seulement un facteur de ralentissement du processus enseignement-apprentissage en général, mais aussi un obstacle majeur de mise en œuvre efficiente de l'APC en particulier. Pour eux, l'enseignant doit suivre le travail des élèves en au cours et les guidés comme cela ce doit. Ce qui n'est donc pas aisée avec un effectif pléthorique.

Aussi, une partie des enseignants interrogés soit 17 % affirment que l'insuffisance du temps est un grand obstacle pour le déroulement normal de l'APC. La question du temps est donc pour eux, un frein majeur. En effet, ils estiment qu'autant il faut du temps aux professeurs pour faire les travaux qui découlent à la mise en œuvre efficiente de l'APC, autant il en faut aux élèves pour l'effectuer et s'appropriier de nouvelles connaissances.

25 % de ces enseignants estiment que le manque cruel de salles de cours et de mobiliers (tables et bancs), est à la base du gonflement des classes. Pour eux cela constitue un véritable problème puisqu'il entrave l'effectivité de la mise en œuvre de l'APC au cours de l'enseignement-apprentissage car les exigences de cette approche sont énormes.

Une autre proportion non moins importante d'enseignants (08 %), affirment que l'effectif pléthorique est aussi lié au manque d'enseignants qualifiés pouvant bien encadrer les élèves selon l'APC. Au manque d'enseignants s'ajoute également l'insuffisance de la formation des enseignants déjà sur le terrain. Puisque la qualité de l'enseignement-apprentissage dépend d'abord de la formation initiale de l'enseignant et des recherches ou informations complémentaires issues de sa formation continue, les séances de formation ou de mise à niveau sur l'APC doivent être courantes.

Synthèse du résultat de la question 10

Au vu des résultats issus de la question 10^o), les facteurs les plus défavorables à la mise en œuvre efficiente de l'APC sont l'effectif pléthorique des apprenants et l'insuffisance du temps. A celles-ci s'ajoutent le manque d'infrastructures de taille et de mobiliers pouvant contenir tous les apprenants et ce selon le ratio élèves / classe prévu par l'UNESCO ou par le système éducatif béninois.

Toutes ces différentes raisons évoquées par les enseignants comme obstacles de mise en œuvre efficiente de l'APC méritent d'être discutées.

2.2. DISCUSSION

La mise en œuvre de l'approche par les compétences pose des problèmes au Collège d'Enseignement Général « Les cocotiers » comme le soulignent nos hypothèses de travail. Elle est sujette à des difficultés liées à l'encadrement des apprenants dû à l'effectif pléthorique des salles de cours et par ricochet, sa mise en œuvre efficiente pose problème. L'apprenant en situation d'enseignement-apprentissage doit être placé au centre du savoir. Malheureusement, les résultats de nos enquêtes révèlent que les professeurs ne la font pas ainsi. Par conséquent, ils n'amènent pas les apprenants à s'impliquer réellement dans la construction de leur propre savoir. Les raisons évoquées sont l'insuffisance de temps et l'effectif pléthorique des apprenants. A celles-ci s'ajoutent le manque d'infrastructures et de mobiliers scolaires de taille pouvant accueillir tous les apprenants et l'insuffisance d'enseignants qualifiés. Ces raisons principales méritent d'être débattues.

2.2.1. Insuffisance de temps

Il faut reconnaître que le temps est l'un des obstacles principaux évoqués par les enseignants dans la non mise en œuvre efficiente de l'APC au cours de l'enseignement-apprentissage. Ainsi il peut constituer une menace pour la mise en œuvre efficiente de l'APC. Au premier cycle de l'enseignement secondaire, il y a en effet quatre situations d'apprentissage par classe auxquelles sont allouées quatre heures (04) de temps par semaine. La situation étant telle, l'APC pourrait empiéter sur le temps qu'il faut consacrer pour le déroulement normal du programme.

Néanmoins, nous pensons que les professeurs peuvent avoir du temps pour mieux encadrer les apprenants selon l'APC contrairement à ce que nous observons s'ils s'y mettent réellement à l'œuvre et si les autorités administratives prennent aussi leur disposition pour planifier à tant l'action éducative. En effet, nombreux sont les enseignants qui n'évoluent pas normalement dans l'exécution des programmes au début de la rentrée scolaire. La prise de contact et l'établissement du contrat didactique prévus pour une séance avec les élèves s'étendent sur des séances : une raison expliquant la mauvaise gestion du temps et pouvant déboucher sur son insuffisance.

Une autre raison parmi tant d'autres, est le retard qu'accuse l'administration scolaire dans la délibération des résultats des professeurs retenus pour dérouler le cours. Tout ceci, directement ou indirectement rétrécit le temps qui était déjà lui-même insuffisant pour le processus enseignement-apprentissage selon l'approche par les compétences. Partant, nous ne pouvons donc assister à un encadrement des apprenants que recommande l'approche actuelle (APC).

Qu'en est-il de l'effectif pléthorique ?

2.2.2. L'effectif pléthorique des apprenants.

La question d'effectif pléthorique reste une question récurrente au Bénin en général et au CEG « Les cocotiers » en particulier parce que la population scolaire ne cesse d'augmenter d'année en année alors que les moyens matériels et financiers ne suivent pas ce rythme. « *La salle de classe, cadre de travail de l'enseignant et des élèves, doit être fonctionnelle et répondre à un certain nombre de normes techniques sécuritaires et pédagogiques* » (Sagbo, 2011). Malgré la grandeur du CEG Les Cocotiers, le nombre de salle de classe est insuffisant ; ce qui est à l'origine de la pléthore des effectifs dans les salles de classe.

L'espace étant insuffisant, l'enseignant n'arrive pas à circuler convenablement et est obligé de rester dans une position statique. Ainsi, dans une classe, comme le montre la photo ci-dessous, nous retrouvons au moins 60 à 75 élèves. Ce phénomène s'observe plus au 1^{er} cycle surtout dans les classes de 6^{ème}, 5^{ème}. Dans ces genres de situations, les enseignants préfèrent concentrer leur énergie sur les tâches obligatoires pour lesquelles l'administration du collège leur demandera des comptes. Ceci parce qu'encadrer plus d'une soixantaine d'apprenants selon l'APC n'est pas aisée et reste selon eux, une tâche très difficile. C'est pourquoi le plus souvent, ils fonctionnent selon leur méthode laissant ainsi les apprenants qui devaient être les constructeurs de leur propre connaissance. Ce faisant, ils mettent en danger la réussite de ces apprenants.

Quelles sont alors les difficultés que rencontrent les apprenants dans les classes à effectifs pléthoriques ?

- **Difficultés des apprenants dans les classes à effectifs pléthoriques**

D'après tous les enseignants, autant ils éprouvent des difficultés, autant les apprenants eux-aussi en éprouvent.

En plus de la sensation de chaleur ambiante dans la salle, la principale difficulté est de s'asseoir à trois, voire à quatre sur un mobilier réservé normalement à deux élèves ; ce qui ne facilite pas la prise de notes. Des observations faites lors des enquêtes, il ressort que les apprenants, parfois, n'arrivent pas à écouter l'enseignant parce que la classe est souvent bruyante ou parce qu'ils dorment. Certains ont des difficultés à lire au tableau à cause de leurs positions dans la salle, surtout si celle-ci est divisée en groupe.

Parfois, la classe à effectif pléthorique peut avoir un impact sur le résultat scolaire de l'apprenant en ce sens qu'elle ne crée pas toujours un environnement favorable pour que l'apprenant suive le cours. A ce niveau, les observations ont montrée dans les classes à effectifs pléthoriques, certains apprenants bavardent lorsque l'enseignant déroule le cours, ne participent pas toujours aux travaux de groupe comptant sur l'effort de leurs camarades. Ces attitudes ne leurs permettent pas de bien comprendre l'enseignement ni de se défendre lors des différentes évaluations. Dans la plupart des salles à effectif pléthorique, les enseignants ne prêtent pas toujours une attention particulière à l'égard de chaque apprenant.

A ces difficultés s'ajoutent celle relative au manque d'infrastructures et de matériel didactique scolaires et d'insuffisances d'enseignants qualifiés.

2.2.3. Manque d'infrastructures et de matériel didactique.

L'insuffisance d'infrastructures et de matériels didactiques d'accompagnement des apprenants constituent un problème récurrent dans les établissements scolaire au Bénin. Le peu de salles de cours disponibles sont alors entassés d'apprenants et les documents d'accompagnements au cours du processus enseignement-apprentissage sont en nombre insuffisant ou du moins n'existent pas. Face à cette situation, il est claire que l'enseignant éprouve des difficultés à dérouler son cours selon les recommandations de l'APC ceci à cause de l'effectifs pléthoriques de la classe. Certes, la tâche n'est pas facile. Mais l'enseignant doit retenir après tout qu'il exerce un métier noble et patriotique. La rémunération ne doit donc pas être un facteur de boycott de l'action pédagogique et de surcroit la mise en œuvre de l'APC car la qualité du citoyen dont a besoin le pays en dépend. Ceci dit, toute la force de

travail de celui-ci ne peut être soldée en sa juste valeur. L'enseignement doit plutôt prioriser la conduite du plus grand nombre d'apprenants à la réussite dont l'une des voies est la mise en œuvre efficiente de l'APC.

2.2.4. L'insuffisance d'enseignants qualifiés.

Le manque d'enseignants qualifiés constitue un problème très important dans le système éducatif du Bénin. Le nombre d'enseignants n'augmente pas en fonction de la hausse des effectifs des apprenants dans les établissements scolaires.

La qualité de l'enseignement-apprentissage dépend d'abord de la formation initiale de l'enseignant et de ses recherches personnelles. Eu égard à la qualification des enseignants d'Histoire-Géographie du CEG « Les cocotiers » (sept détenteurs de diplômes professionnels sur douze), cette question d'insuffisance de formation est discutable. En effet, au cours des formations professionnelles, la question de l'APC prend toujours une place de choix. L'insuffisance du temps imparti pour l'encadrement des apprenants selon cette approche n'est pas une excuse pour ne pas la mettre en œuvre comme elle est recommandée. Le problème qui se pose selon nous peut être qualifié de manque de motivation de la plupart des enseignants dans la mesure où l'effectif des apprenants à encadrer est énorme. Alors que parmi les obligations des enseignants tels qu'énumérées dans GBETIE (2013), se trouvent celles qui consistent à « s'informer de l'évolution des idées ou des tendances pédagogiques », « manifester curiosité intellectuelle et ouverture au monde de l'esprit ».

Face à ces différentes difficultés entravant la mise en œuvre efficiente de l'APC, des solutions peuvent être trouvées.

2.3. SOLUTIONS

En dépit des bienfaits de l'APC dont l'un des objectifs est de promouvoir la formation des apprenants en les mettant au centre de la construction de leur propre savoir afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances et d'obtenir un bon rendement scolaire, à travers la pédagogie de l'enseignant, les difficultés précédemment évoquées entravent sa mise en œuvre efficiente. Face à ces difficultés, nous proposerons des approches de solutions qui, elles sont appliquées, pourraient aider au mieux les enseignants dans l'encadrement efficient des apprenants selon cette approche.

2.3.1. Solutions relatives à l'insuffisance du temps.

La question d'insuffisance du temps pourra être traitée sous deux angles. D'une part, le temps à octroyer à la mise en œuvre de l'APC en classe liée à la masse horaire hebdomadaire attribuée et d'autre part, le temps à octroyer pour les travaux connexes (préparation, appréciation des productions, remédiation avec tous ses sous-jacents). Tout ceci dépendra de la disponibilité des enseignants. En fait, augmenter la masse horaire hebdomadaire en Histoire-Géographie comme l'ont suggéré plusieurs enseignants interrogés aggraverait les problèmes déjà cruciaux de manque de moyens ou ressources (matériels et financiers).

La solution que nous pouvons proposer pour les acteurs principaux (enseignants) est d'accepter de se sacrifier pour le bénévolat à un certain moment. Ils peuvent en effet s'entendre avec leurs apprenants parfois sur des heures non officielles. Très certainement, les apprenants se rendront disponibles à travailler occasionnellement pour une activité capitale comme l'évaluation formative qui va pleinement à leur avantage ; surtout que l'objectif est d'œuvrer davantage pour le renforcement de leurs apprentissages et à les préparer à mieux affronter les évaluations sommatives qui les préoccupent énormément. Mais il faut que les enseignants y croient et se montrent en conséquence disponibles pour motiver les apprenants à cette fin.

Aussi, faut-il que les enseignants aillent à l'essentiel dans leur enseignement afin de disposer plus de temps pour appliquer judicieusement l'APC. A titre d'exemples, les programmes d'étude peuvent être saisis et distribués aux apprenants afin qu'ils les collent dans leur cahier pour gagner du temps. Car le temps que tous reconnaissent insuffisant ne doit plus être perdu. Une autre proposition allant toujours dans le sens d'économie de temps consistera pour les enseignants à mettre en œuvre l'évaluation vers la fin de la séance pour qu'ils les corrigent à la maison et procèdent prochainement à la remédiation.

2.3.2. Solutions relatives à l'effectif pléthorique.

Sur la question relative à l'effectif pléthorique, l'enseignant ne peut rien faire pour la résoudre car elle ne relève pas de sa compétence. Il revient à l'Etat de construire assez d'infrastructures scolaires afin de désengorger les effectifs dans les salles de classe et avoir des effectifs raisonnables (au plus vingt cinq élèves par classe). Mais en attendant que l'Etat ne s'acquitte de ses devoirs, l'enseignant peut répartir les apprenants en des groupes assez réduits en fonction de leurs difficultés pour remédier à ces dernières tout en attirant l'attention

des uns et des autres groupes sur l'activité qu'il mène. Aussi faut-il formuler des consignes claires et compréhensibles afin que les apprenants exécutent aisément la tâche et pour que la correction soit facilitée au professeur également.

En plus de ces solutions, nous pouvons formuler d'autres suggestions à l'endroit de tous les acteurs du système éducatif.

2.4. SUGGESTIONS

Elles sont formulées à l'endroit des enseignants, des élèves, des membres du corps de contrôle et des pouvoirs publics.

2.4.1. A l'endroit des enseignants

Les enseignants, dans le contexte de l'APC, sont des guides qui doivent aider les apprenants à acquérir le savoir. En effet, ils doivent de leur côté s'investir dans l'achat et le choix d'utilisation de matériels didactiques afin de bien dérouler leurs cours. Chaque professeur doit avoir le souci permanent d'actualiser son enseignement. Il doit également œuvrer pour sa formation continue, seul moyen pouvant l'aider à conserver sa valeur intrinsèque d'éducateur. En outre, ceux-ci peuvent confectionner les fiches en animation pédagogique afin de pallier le problème de non formation.

Que les enseignants œuvrent eux aussi pour la collaboration enseignant/parents. Ils doivent renforcer les liens entre l'école et la famille en organisant de plus en plus non seulement des réunions de l'association des parents d'élèves et enseignants, mais en organisant aussi de petites autres réunions au cours desquelles ils les éclaireront sur l'encadrement et le suivi scolaire des enfants à domicile. Il revient à l'enseignant de rendre la relation école-famille systématique afin de toucher du doigt chaque parent pour mieux le sensibiliser. De ce fait, ils doivent aller vers les parents d'élèves pour les informer des agissements de leurs enfants et de leurs travaux scolaires surtout quand ces derniers sont dans des classes à effectifs pléthoriques.

2.4.2. A l'endroit des élèves.

Les méthodes actives et les nouvelles approches pédagogiques et didactiques prônent la place centrale de l'élève en tant qu'acteur privilégié de sa formation. Pour donc s'impliquer davantage dans son apprentissage, l'élève doit :

- prendre conscience de son rôle et exercer activement sa part de responsabilité dans la construction du savoir lors des différents travaux de groupe suggéré par le professeur afin d'accroître ses potentialités et d'aiguiser sa pensée critique pour le succès ;

- continuer le processus d'apprentissage qui ne fait que débiter en classe par la sélection et la compréhension d'information relativement aux nouveaux savoirs à acquérir ; tout le reste du processus (la mémorisation et l'intégration, l'organisation des connaissances entre elles, les stratégies d'autorégulation de ses apprentissages) revient presque entièrement à l'élève qui ne peut arriver que grâce à ses propres initiatives, à son engagement et à son travail personnels d'abord ;

- en tant qu'acteur et seul responsable de ses apprentissages, adopter au moins les attitudes génératrices de succès (prise de notes, techniques d'étude, etc.) et d'accomplir les tâches demandées au cours du processus enseignement-apprentissage de façon engagée et sereine ;

- prendre les consignes faisant appel au savoir-faire, être et devenir comme infaisable parce qu'habitués aux consignes notionnelles mais plutôt d'être en mesure de réinvestir, ou de mobiliser l'ensemble de ses connaissances, savoir, savoir-faire et savoir-être et devenir dans un contexte autre que celui utilisé pour l'apprentissage pour résoudre des situations-problèmes. D'où la nécessité de maîtriser ces connaissances exigibles et de travailler à leur transfert avec ou sans aide pour aiguiser sa pensée critique ;

- aider les parents dans l'exercice de leur fonction ou activités pendant les heures libres. Il doit aller vers les parents, soumettre ses problèmes scolaires ce qui manifeste la volonté à pouvoir travailler car les parents oublient parfois de demander à l'enfant ce qu'il a fait durant toute la journée à l'école. Il doit être l'artisan de son propre savoir, faire toujours son devoir, être obéissant et se fixer des objectifs scolaires à atteindre. L'élève doit chercher à gagner et surtout à mériter dignement la confiance de ses parents.

2.4.3. A l'endroit des composantes du corps de contrôle (conseillers pédagogiques, censeurs et inspecteurs).

Le contrôle permet de voir si les enseignants font normalement leur travail pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. C'est une arme de dissuasion afin d'aider ou d'amener les professeurs à s'engager et s'efforcer de bien faire leur travail. Pour cela :

- il faudra réfléchir au quota horaire hebdomadaire alloué à l'enseignement de l'Histoire-Géographie pour que les professeurs s'acquittent des exigences de l'APC ;
- les contrôles par les Conseillers Pédagogiques (CP) et les inspecteurs doivent être constants et réels ;
- intensifier la formation et le recyclage des enseignants en matière d'encadrement des apprenants selon l'approche par les compétences ;
- que les censeurs soient les premiers contrôleurs de l'action pédagogique des professeurs en s'appuyant sur les animateurs d'établissement et en jetant des coups d'œil réguliers sur le cahier de texte, afin de contribuer considérablement à l'amélioration des pratiques de classe et à travers le respect strict de l'encadrement des apprenants selon l'APC ;
- étant donné que l'approche par les compétences ne répond pas correctement à notre système éducatif, les acteurs chargés de l'élaboration de nos programmes d'études doivent penser à la révision de cette approche afin de faciliter sa mise en œuvre efficace pas les enseignants dans l'encadrement effectif des apprenants selon cette approche.
- . organiser des formations pour mettre les enseignants au même pied d'informations sur l'harmonisation des programmes car durant les stages, on a constaté une disparité entre les fiches des enseignants et les recommandations du programme harmonisé. Ils doivent également organiser une formation à l'endroit des enseignants sur les différentes stratégies d'enseignement selon l'APC et sur la confection de fiches, car les entretiens sur le terrain avec les enseignants montrent que ces deux facteurs constituent des problèmes dans la mise en œuvre des programmes.

2.4.4. Aux pouvoirs publics

Le système éducatif est dépourvu aujourd'hui d'enseignants vraiment qualifiés et exerçant avec abnégation leur métier. Alors que l'enseignement est un métier tellement délicat qu'on ne devrait pas laisser s'exercer par des personnes qui s'improvisent enseignants. Il est donc nécessaire de :

- résoudre d'une part, le problème des effectifs pléthoriques ou tout au moins réduire son acuité en dotant les établissements de salles de classe en nombre suffisant ;

- les équiper en table-banc et procéder au recrutement des enseignants à fin d'améliorer le ratio enseignant-élève ;
- renforcer davantage, d'autre part, la formation intégrée des enseignants et d'assurer le suivi de leur formation.
- revoir la politique de recrutement des enseignants afin d'obtenir des enseignants conscients de leur devoir et prêts à exercer le métier avec passion et abnégation ;
- doter les écoles de ces « indispensables » matériels didactiques. L'Etat doit alors prévoir un budget pour équiper les établissements des infrastructures que sont les bibliothèques et supports audiovisuels à jour et adaptés pour chaque classe afin de permettre aux apprenants et aux enseignants de parfaire leur travail. Aussi, doit-il prendre en charge par le biais de l' (I.N.F.R.E.) ou par les O.N.G l'équipement des établissements en ces matériels.

En somme les responsables que nous interpellons doivent tout mettre en œuvre pour appliquer ces suggestions pour une meilleure éducation de nos enfants afin qu'on puisse améliorer de plus en plus leur encadrement pédagogique dans notre système éducatif où les effectifs sont en général pléthores dans les classes et les valoriser chez soi ou partout ailleurs en Afrique et dans le monde en général.

CONCLUSION

La forte croissance démographique scolaire dans l'enseignement secondaire public au Bénin est un facteur majeur dans la non mise en œuvre efficiente de l'approche par les compétences. L'exemple du CEG Les Cocotiers nous a permis d'analyser le phénomène et ses différentes implications. Ajoutée à un environnement social peu reluisant, la forte croissance inhibe les efforts d'encadrement des enseignants (déjà en nombre insuffisant), surtout dans un contexte d'insuffisance de salles de cours et de mobiliers scolaires. Les ratios effectif d'apprenants / salle de cours relativement élevés indiquent que les infrastructures d'accueil ne sont jamais à la hauteur de la demande. Ainsi, la pression démographique scolaire sur ces infrastructures insuffisantes conduit à des classes pléthoriques soit (60 à 70) élèves voir plus surtout au 1^{er} cycle notamment en 6^{ème} et en 5^{ème}.

La principale conclusion à laquelle nous sommes parvenu dans ce travail est que, faute de mesures d'accompagnement, la forte croissance des effectifs scolaires est un facteur empêchant la mise en œuvre efficiente de l'approche par les compétences. C'est d'ailleurs une constance de la politique éducationnelle au Bénin où, les projets éducatifs, même bien conçus sont déviés des objectifs fixés. Il faudrait alors penser asseoir une véritable politique de réforme du système éducatif afin de palier les nombreux problèmes qui le mine notamment celui des effectifs pléthoriques dans les établissements scolaires.

La réalité la plus choquante au vu et aux yeux de tous, est qu'on assiste à une fuite de responsabilité aussi de bien de l'Etat que des autorités à divers niveaux chargés des affaires éducatives de notre pays.

Enfin, quelques suggestions ont été données à l'endroit des enseignants, élèves, parents et aux autorités politiques et administratives en charge de l'éducation de base.

En limitant notre travail au seul volet relationnel, nous n'avons pas la prétention de l'avoir réalisé sur tous les plans. En outre nous invitons les futurs chercheurs à l'approfondir en étudiant certes des champs thématiques, mais aussi ceux impliquant d'autres variables qui conditionnent la mise en œuvre efficiente de l'approche par les compétences dans les classes à effectifs pléthoriques en milieu scolaire car l'on ne saurait affirmer avoir épuisé les contours de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

1-ABDOULAYE A. A., (2012-2013) : Effectifs pléthoriques et rendement scolaire au Bénin : cas du CEG1 de Péhounco, P.51.

2-ATANGANA P. C., (2009) : Education des effectifs pléthoriques dans les écoles, P.65.

3-BOKO G., (2009) : Psychologie et guidance en milieu africain, CAAREC Cotonou, P.240.

4-CONFEMEN, (1991) Répertoire méthodologique sur les techniques d'organisation et d'enseignement dans les classes à effectifs pléthoriques, Dakar, CONFEMEN.

5-DAKWEN J. P. et MOTCHUE KAMGA R. G., (2011) : Eléments de statistique appliquée à l'éducation.

6-DELANDSHEERE, (1991) : L'éducation et la formation. Paris. Quf. pp 414 .

7-DICTIONNAIRE UNIVERSEL, (2008) Edicef 58, rue jean-Bleuzen, F 92178 VANVES Cedex.

8-DJAHOUI G. G., (2000-2001) : Effectifs pléthoriques dans les établissements scolaires secondaires publics : cas du CEG KOUHOUNOU-VEDOKO (Cotonou) de 1994-2002 : causes, problèmes et approche de solutions. Mémoire de CAPES, P.83.

9-ENCARTA, (2009), *Dicos Encarta*

10-FORUM MONDIAL SUR L'EDUCATION, situation et tendances 2000, EPT : évaluation des acquis scolaires 26 au 28 avril 2000, Dakar.

11-GBEDE, J. C., (2005) : Effectifs et rendements scolaires : une évolution à deux vitesses, le cas du CEG1 de Comé (1991-2001). Mémoire de CAPES, Porto-Novo, ENS, P.55.

12-GOMEZ L. G., (2011-2013) : la gestion des classes à effectifs pléthoriques : analyse et approches de solution. Mémoire CAPES. pp 58

13-HOUSSAYE J., (1999) (sous la coordination de), Questions pédagogiques, Encyclopédie historique, Paris, Hachette LIVRE.

14-LAROUSSE ILLUSTRÉ, (1976) Librairie Larousse, Paris.

15-MICHAELOWA, K., (2000) : Dépenses d'éducation, qualité de l'éducation et pauvreté: L'exemple de cinq pays d'Afrique francophone, Document technique no. 157, Centre de Développement de l'OCDE, Paris.

16-MINGAT A. et SUCHAUT B., (2000) : Les systèmes éducatifs africains: une analyse économique comparative, Bruxelles (De Boeck).pp 246

17-NEKPO F. C., (1997) : Education et culture tome1, CBPMS, Porto-Novo, P.230.

18-NEKPO F. C., (1997) : Education et culture tome2, CBPMS, Porto-Novo, P.136.

19-PETIT LAROUSSE: (2001) Imprimerie « La Tipogafica Varèse S.P.A. » Dépôt légal: juin 2001.

20-PETIT ROBERT: (1974). Avenue Parmentier, paris.

21-PETIT ROBERT : (2011) « Normandie Roto Impression » Dépôt légal: mai 2010.

22-ROBERT G. (2010), *Le Nouveau Grand Robert*, Paris: 2837p.

23-SCHWARTZ D. (1995), *Méthode statistiques à l'usage des médecins et des biologistes* 4^{ème} édition, Edition médicale Flammarion, Paris, 314p.

24-UNESCO, conférence internationale de l'éducation, 46 session, Genève, septembre 2001, p15.

WEBOGRAPHIE

- www.viepedagogique.gouv.qc.ca
- www.iris-france.ca
- www.viepedagogique.gouv.qc.ca
- www.cafepedagoqique.net
- www.corela.edel.univ-poitiers.fr

LISTE DES FIGURES ET PHOTO

Figure 1 : Localisation du CEG Les Cocotiers dans la ville de Porto-Novo.

Figure 2 : Localisation du CEG Les cocotiers dans la ville de Porto-Novo.

Figure 3 : Graphique traduisant le statut du personnel enseignant au CEG les Cocotiers.

Figure 4 : Graphe traduisant l'effectif de classe géré par les enseignants.

Figure 5 : Graphe traduisant l'effectif de classe donné par les élèves.

Figure 6 : Graphe traduisant les difficultés de mise en œuvre de l'APC.

Photo : vue partielle d'une salle de classe de 6^{ème} au CEG Les Cocotiers.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Etat du personnel enseignant au CEG Les Cocotiers, année scolaire 2014-2015.

Tableau II : Centres de documentation visités, la nature des documents consultés, les types, l'état et la qualité des informations recueillies.

Tableau III : Effectif des élèves selon la méthode de Scharwtz.

Tableau IV : les différents effectifs dans les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Tableau V : Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC.

Tableau VI : Formation des enseignants selon l'APC.

Tableau VII : Encadrement des élèves par les enseignants selon l'APC.

Tableau VIII : Effectivité de l'encadrement selon l'APC par les élèves.

Tableau IX : Salle de cours stable ou volante.

Tableau X : Ratio élèves/place.

Questionnaire d'enquête à l'endroit des apprenants

Objectif

Le présent questionnaire est réalisé dans le but de recueillir des informations en vue de la rédaction de notre mémoire de fin de formation du cycle I Licence/BAPES à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novvo qui porte sur le thème : « **Effectifs pléthoriques et mise en œuvre de l'APC : cas du CEG Les Cocotiers 1^{er} cycle** ».

Instructions

Sur la base de votre expérience, de vos constats, mettez une croix dans la case correspondant le mieux à votre opinion ou, s'il y a lieu, rédigez votre réponse en toute sincérité. En cas de doute, abstenez-vous, s'il vous plaît ! Nous vous garantissons la plus discrétion dans l'exploitation de votre opinion.

Merci pour votre collaboration !

Identité

- a- Nom de l'établissement que vous fréquentez.....
- b- Nom et prénoms.....
- c- Sexe : Féminin Masculin
- d- statut : Redoublant (e) Passant
- e- Age :

Perception des apprenants.

1- En quelle classe êtes-vous?

.....

2-Quel est l'effectif de votre classe ?

.....

3-Cet effectif perturbe-t-il la construction des connaissances en classe ?

Oui

Non

Si oui dites pourquoi?

.....

.....

.....

.....

4-Avez-vous une salle de cours ? Stable

ou volante

5-Les mobiliers (tables et bancs) sont-ils en nombre suffisant dans votre classe ?

Oui

Non

6-Combien êtes-vous assis par table ?

Deux

Trois

7-Parvenez-vous à suivre correctement le cours ?

Oui

Non

8-Le professeur arrive t-il à interroger assez d'élèves avant la fin du cours ?

Oui

Non

Si non dites pourquoi ?

.....
.....

9-Le professeur vous laisse t-il travaillé en équipe ?

Oui

Non

Si non dites pourquoi ?

.....
.....

10-Le professeur parvient-il à finir les programmes avant la fin de l'année ?

Oui

Non

Si non dites pourquoi ?

.....
.....

11-Quel impact l'effectif de la classe a sur votre résultat ?

Négatif

Pourquoi ?

.....
.....
.....

Positif

Pourquoi ?

.....
.....
.....

12-Qu'attendez-vous de vos autorités pour l'amélioration de vos conditions d'étude :

De vos professeurs ?

.....
.....
.....

Des autorités de votre établissement ?

.....
.....
.....

Des autorités départementales et ministérielles ?

.....
.....
.....

Questionnaire d'enquête à l'endroit des enseignants

Objectif

Le présent questionnaire est réalisé dans le but de recueillir des informations en vue de la rédaction de notre mémoire de fin de formation du cycle I Licence/BAPES à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo qui porte sur le thème : « **Effectifs pléthoriques et mise en œuvre de l'APC : cas du CEG Les Cocotiers 1^{er} cycle** ».

Instructions

Sur la base de votre expérience, de vos constats, mettez une croix dans la case correspondant le mieux à votre opinion ou, s'il y a lieu, rédigez votre réponse en toute sincérité. En cas de doute, abstenez-vous, s'il vous plaît ! Nous vous garantissons la plus discrétion dans l'exploitation de votre opinion.

Merci pour votre collaboration !

Perception des enseignants

- 1- Diplômes académiques et professionnels obtenus : Maîtrise Licence
BAPES CAPES
- 2- Depuis combien d'année enseignez-vous ?.....
- 3- Avez-vous été formés selon l'APC ? Oui Non
- 4- Quels sont les différents effectifs que vous avez eus dans vos classes depuis que vous enseignez ?

50 Elèves 60 Elèves 70 Elèves 80 Elèves
- 5- Quel est l'effectif le plus élevé dans vos classes actuelles ?
.....
.....
- 6- Avec ces effectifs, arrivez-vous à encadrer les élèves selon l'APC ?

Oui Non

Si non dites pourquoi ?

.....
.....
.....
- 7- Laissez-vous les élèves travaillés en équipe ?

Oui Non

Si non dites pourquoi ?

.....
.....
.....

8- Combien d'élèves interrogez-vous avant la fin du cours ?

La moitié le minimum le maximum

9- Quelles stratégies d'enseignement mettez-vous en œuvre pour attendre de vos élèves la construction de leurs propres savoirs ?

.....
.....
.....

10- Quelles peuvent être selon vous les causes de la non mise en œuvre de l'APC ?

.....
.....
.....

11- Que suggérez-vous en guise de solutions pour rendre plus efficiente l'enseignement / apprentissage dans les classes à effectifs pléthoriques selon l'APC ?

a) En direction des professeurs

.....
.....
.....
.....

b) en direction des autorités scolaires

.....
.....

c) en direction des autorités gouvernementales

.....
.....
.....

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
DEDICACE.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
SIGLES ET ACRONYMES.....	6
RESUME	7
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	11
1.1. CADRE THEORIQUE.....	11
1.1.1. Problématique.....	11
1.1.2. Hypothèses de travail.....	13
1.1.3. Objectifs de recherche.....	13
1.1.3.1. Objectif global.....	13
1.1.3.2. Objectifs spécifiques.....	13
1.1.4. Revue de littérature.....	14
1.1.5. Clarification conceptuelle.....	16
1.1.5.1. Effectif pléthorique.....	16
1.1.5.2. Approche par compétence.....	16
1.2 CADRE D'ETUDE.....	18
1. 2.1 Grands traits physiques.....	18
1.2.2 Grands traits humains.....	22
1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	22
1.3.1. Recherche documentaire.....	23
1.3.2. Recherche de terrain.....	24
1.3.2.1. But.....	24
1.3.2.2. Population cible.....	24
1.3.2.3. Echantillonnage.....	24
1.3.2.4. Outils et techniques de collecte.....	26
1.3.2.4.1. Enquête par questionnaire.....	26
1.3.2.4.2. Observation directe.....	26
1.4. Dépouillement et traitement des données.....	27

1.5. Difficultés rencontrées.....	27
CHAPITRE2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, DISCUSSIONS, SOLUTIONS ET SUGGESTIONS.....	28
2.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	28
2.1.1. Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC.....	28
2.1.2. Qualification du personnel enseignant d'Histoire-Géographie du CEG Les Cocotiers.....	29
2.1.3. Formation des professeurs d'Histoire-Géographie selon l'APC.....	29
2.1.3.1. Formation selon l'APC.....	29
2.1.3.2. Les différents effectifs de classes tenues par les enseignants.....	30
2.1.3.3. Encadrement pédagogique selon l'APC.....	32
2.1.3.4. Capacités d'accueil de l'établissement.....	33
2.1.4. Difficultés de mise en œuvre efficiente de l'APC dans les classes à effectifs pléthoriques.....	35
2.2. DISCUSSION.....	37
2.2.1. L'insuffisance de temps.....	37
2.2.2. L'effectif pléthorique des apprenants.....	38
2.2.3. Manque d'infrastructures et de matériel didactique.....	39
2.2.4. L'insuffisance d'enseignants qualifiés.....	40
2.3. SOLUTIONS.....	40
2.3.1. Solutions relatives à l'insuffisance du temps.....	41
2.3.2. Solutions relatives à l'effectif pléthorique.....	41
2.4. SUGGESTIONS.....	42
2.4.1. A l'endroit des enseignants.....	42
2.4.2. A l'endroit des élèves.....	42
2.4.3. A l'endroit des composants du corps de contrôle (conseillers pédagogiques, censeurs et inspecteurs).....	43
2.4.4. Aux pouvoirs publics.....	44
CONCLUSION.....	46
BIBLIOGRAPHIE.....	47
WEBOGRAPHIE.....	48
LISTE DES FIGURES ET PHOTO.....	49

LISTE DES TABLEAUX.....	49
ANNEXE.....	50
TABLE DES MATIERES.....	55

